

Lundi 14 mai 2012 ; 16h30 – 17h15

David ROS, maire

Catherine GIMAT, adjointe transports et circulations

Maxime VIALA, directeur de cabinet du maire

André COTTON représentant CAS

Quelques chiffres sur les voiries auto et cycle

(en attente info de la mairie)

CAS : La volonté programmée de donner plus de place aux circulations douces se traduit peu sur le terrain

David Ros : Nous avons effectivement une volonté de permettre aux habitants de se réapproprier l'espace au sein de la ville et le Centre ville notamment.

Nos projets de développement de l'usage du vélo se heurtent à plusieurs obstacles :

- ✓ Le profil d'Orsay, à la fois de fortes pentes en Nord-Sud et des voies de largeur contraintes, rarement extensibles ;
- ✓ La cohabitation parfois difficile entre cyclistes et automobilistes qui incite à privilégier le site propre protégé pour les cyclistes (exemple : rue de Paris) ;
- ✓ L'opposition régulière des riverains à toute modification du schéma de stationnement susceptible de créer pour eux de nouvelles contraintes.

L'obstacle est rarement budgétaire sauf pour les grosses opérations. Les travaux de la rue de Montlhéry ont coûté 300 000 k€ d'enrobé et 60 000 € d'aménagement divers. La reconditionner complètement pour piste cyclable aurait coûté beaucoup plus cher.

CAS : L'objectif principal de la mandature

D.R. : Compléter l'axe Est-Ouest, en aménageant le trajet entre le Poste de Police Municipale et la Place de la République pour rejoindre la piste cyclable prévue dans le réaménagement de la rue de Chartres.

La CAPS s'est beaucoup investie pour la mise aux normes des transports en commun ces dernières années et a bénéficié d'importantes subventions de la Région. La réalisation d'un plan d'ensemble concernant les circulations douces est en cours au niveau de l'intercommunalité. Des aménagements concrets en seront déclinés.

CAS : L'objectif suivant ?

D.R. : L'axe Nord-Sud entre Courtaboeuf et le Plateau de Saclay. Il paraît complexe à court terme même si la partie Charles de Gaulle – Gare du Guichet – Plateau peut être bien avancée en coordination avec la CAPS.

CAS : Comment donner de l'élan au cercle vertueux des circulations douces ? Quelques suggestions

« A côté des travaux de voirie, pouvant être complexes et coûteux, plus en accompagnement qu'en réalisation des pistes elles-mêmes quelles mesures simples permettrait d'animer et d'afficher cette orientation ; par exemple

- ✓ Des garages à vélo plus nombreux, mieux aménagés ;
- ✓ Une signalétique d'avertissement et de direction sur les cheminements existants ;
- ✓ Populariser les trajets cyclables par des plans, des informations (site Internet de la mairie), des encouragements dans les collèges et lycée ;

- ✓ *Prévoir le vélo (et les piétons) à certains carrefours (Guy Môquet, Racine-Louise Weiss, Orgeval-Saint-Laurent, rond-point de Mondétour) :*
- ✓ *un temps sans voiture pour que les piétons ne soient plus à la merci des voitures qui tournent à droite ou à gauche (Guy Môquet)*
- ✓ *des boutons de déclenchement pour les piétons (Mondétour) et les cyclistes (tous ces carrefours) »*

D.R. : En effet ces mesures sont à portée de la municipalité et méritent d'être étudiées

CAS : Ne faut-il pas briser petit à petit l'accaparement par les automobiles de l'espace urbain, trottoirs compris ?

« A défaut de faire redescendre les voitures de tous les trottoirs, libérer dans chaque voie un trottoir de bout en bout. »

D.R. : C'est en effet un premier pas mais rien que celui-là va coûter cher en temps de concertation.

CAS : Le développement d'un maillage pour la circulation des adolescents entre établissements scolaires, équipements sportifs et de loisirs ne serait-il pas un objectif consensuel créant peu d'opposition.

D.R. : Une bonne partie des aménagements existent ; ils méritent d'être complétés et mis en valeur.